



Juillet 2019

LETTRE d'INFORMATION n°3 aux adhérents.

Je vous invite à nouveau, en cette trêve estivale, à un retour sans doute mélancolique sur les sites emblématiques de nos écoles normales quimpéroises où notre projet associatif trouve ses racines. Formulées dès l'origine dans un contexte marchand et conflictuel, nos revendications patrimoniales demeurent. Elles sont connues et diversement appréciées par les collectivités territoriales concernées. Nous les maintiendrons même si certains de nos interlocuteurs sont enclins à y percevoir un côté anachronique au moment où le système éducatif républicain et laïque est de nouveau en « crise », un état au demeurant récurrent depuis Charles Péguy !

Force est de constater que l'Ecole qui fut notre raison d'être et le vecteur des valeurs de la République pendant plus d'un siècle après l'avènement de la 3^e République n'exerce plus le rôle institutionnel que fut le sien au sein de notre société. Ne bénéficiant plus désormais que d'un simple statut de service public, il peut alors paraître quelque peu dérisoire de revendiquer la préservation et la valorisation du patrimoine éducatif qu'elle a porté jusqu'à l'aube du 21^e siècle. Et pourtant, la patiente exploration de notre passé permettrait de mieux comprendre les dysfonctionnements du présent et contribuer au renouveau d'une éducation à la citoyenneté et à la fraternité, facteurs d'intégration sociale. Pour ne pas céder à l'incivisme, on y enseignerait à discerner, à préserver et à promouvoir le bien commun : celui de la République.

Comment aussi continuer, avec l'opiniâtreté nécessaire, à faire connaître et à crédibiliser nos demandes potentiellement génératrices de bien public, de lien social et d'éducation à la citoyenneté au moment où :

- *Se développe une marchandisation des activités humaines et de certains biens et services publics.*
- *S'accélèrent l'urbanisation et le bétonnage des sites touristiques classés ou non ?*

Celles qui nous mobilisent sont à l'opposé de ces approches consuméristes pleines de menaces non seulement pour l'aménagement durable de nos territoires mais aussi pour la stabilité même de notre société. Reconstituer le passé de nos Ecoles Normales et celui de nos Ecoles publiques en tentant d'élucider l'origine des fractures apparues dans notre système éducatif-sans les imputer systématiquement à la société dans laquelle elles s'expriment, tel pourrait se nommer un des éléments essentiels de notre démarche.

Certes les accomplissements nécessaires - mais non suffisants - se font attendre. Ils ne peuvent trouver, pour l'instant, que des solutions très partielles dans la construction et la vie du site internet dédié à l'Association et dans la collecte de nos objets patrimoniaux disséminés par monts et par vaux. Ils impliquent par essence une vie associative soumise à l'esprit et à la lettre de la loi de 1901 relatifs aux associations déclarées à but non lucratif (objet social, liberté associative, capacité juridique et personnalité morale).

Toutefois et comme dans tout ce qui est humain, le respect de ces repères ne peut exclure des dysfonctionnements et l'expérience récente en atteste. Celui que nous avons connu à la fin de l'année 2018, à l'évidence dénué de valeur créatrice, aurait pu être de nature à mettre en cause certains des principes fondateurs de l'Association et notamment ceux attachés à l'esprit normalien qu'ils véhiculent. Toutefois, sagesse et mesure ont prévalu.

« Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine Normalien du Finistère »

Cependant on peut considérer que les réajustements opérés et les pertes d'énergie y afférent auraient pu être évités par un code de « bonne conduite » incluant les délégations de pouvoir, toutes dispositions à soumettre à l'appréciation et aux votes d'une prochaine assemblée générale ordinaire.

L'épisode en question, aussi regrettable qu'il ait pu être, n'a pas mis en cause notre volonté inébranlable de maintenir le cap de notre projet associatif et de faire aboutir ses composantes patrimoniale et mémorielle. Les choix pour lesquels le Bureau avait été mandaté par les adhérents ont conduit à :

- des interventions tant auprès des autorités académiques et territoriales qu'auprès des parlementaires du Finistère, démarches visant à faire connaître le sens de notre projet, à susciter des soutiens et à créer les conditions d'une négociation entre les décideurs situés en amont et en aval de notre projet. Il serait fastidieux d'énumérer tous les interlocuteurs sollicités récemment. Notons cependant les rencontres avec la Directrice de la DGESCO au MEN, le Directeur départemental de l'ONACVG en Finistère, le Président du Conseil régional de Bretagne et sa conseillère « mémoire et patrimoine », l'interpellation de tous les parlementaires du Finistère (dont le Président de l'Assemblée Nationale), le suivi de notre « dossier » auprès des services de la culture et du développement urbain de l'Hôtel de Ville de Quimper et auprès de l'Architecte des Bâtiments de France du Finistère,

- à l'identification de nouvelles ressources documentaires et photographiques plus particulièrement aux Archives de la Ville de Quimper, au Service de l'Inventaire de la Région Bretagne et au Musée National de l'Éducation (MUNAE) à Rouen,

- à l'adhésion de l'Association à AMNEPE (Amis du musée national de l'éducation, des musées de l'école et du patrimoine éducatif),

- à la participation de l'Association à la célébration du centenaire de la naissance de Jean Cornec (président fondateur de la FCPE) organisé par son propre fils à Logonna-Daoulas le 11 mai 2019.

Toutes ces contributions ont été jalonnées dans le temps par l'augmentation du nombre des insertions sur notre site internet. Celui-ci permet désormais, grâce à l'implication et au dévouement de son administratrice, la sauvegarde, au jour le jour, et la publication des éléments constitutifs de notre patrimoine photographique et archivistique tout en communiquant régulièrement sur les questions d'actualité afférentes à l'ASVPMF. Les statistiques effectuées sur les taux de fréquentation des différentes rubriques du site témoignent de l'intérêt suscité par nos publications tant au niveau national qu'international.

In fine, si comme le disait le poète « l'avenir est une porte et le passé en est la clé », il nous appartient de rester vigilants et unis pour préserver l'essentiel : l'esprit normalien, le patrimoine qui le sous-tend et qu'il reste à circonscrire avant que ses éléments matériels et immatériels ne soient dispersés de manière irréversible.

Votre vigilance, vos contributions et votre soutien y contribueront grandement !...



ASVPMF
20 rue de l'Océan
29780 PLOUHINEC

F. Larher, Président

Adresse de gestion : ASVPMF : 15 rue de la Haute Bérue, 35340 LIFFRE

Formulaire de contact : www.asvpmf.com

○○○○○○○○